



Geneva - India Learning Disability Association
Association Genève - Inde pour le retard mental

ASSOCIATION GILDA
1206 Genève

messagerie : gildach@gmail.com
site internet : www.gilda-ch.org

Genève, le 3 janvier 2006

Cher(e) membre, cher donateur, chère donatrice,

A l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble du Comité vous présente ses plus sincères vœux de santé, joie et réussite pour vous et votre famille.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de notre première assemblée générale qui s'est déroulée dans une ambiance constructive et participative. Suite à un vote à l'unanimité, 2006 devrait donc être la première année au cours de laquelle l'association GILDA interviendra concrètement et directement pour l'institution Lebenshilfe en finançant les prestations quotidiennes d'éducateurs.

Notre site Internet reste la plateforme de référence pour accéder à l'ensemble des données relatives à l'association (PV, compte rendu, diaporama, actualités, etc.), cependant si vous désirez recevoir un document ou un renseignement en particulier, nous restons à votre entière disposition pour vous le faire parvenir gracieusement. Le Comité répondra également volontiers à toute question ou demande qui lui sera adressée.

Comme vous le savez, la prochaine assemblée générale aura lieu dans les prochains mois. Les convocations et l'ordre du jour vous seront transmis très bientôt.

En vous renouvelant nos remerciements pour votre soutien, nous vous prions d'agréer, cher(e) membre, cher donateur, chère donatrice, l'expression de nos salutations les meilleures.

Nadine Constantin
Présidente

Giuliana Galli Carminati
Vice-Présidente

Annexe : men.



Geneva - India Learning Disability Association
Association Genève - Inde pour le retard mental

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GILDA

à Genève, le 30 novembre 2005

Préambule

Nadine Constantin ouvre la première assemblée générale de l'association à 19h15. La séance a lieu à la salle du Contretemps, prêtée gracieusement par Monsieur Jean-Gabriel Favre qui en est chaleureusement remercié. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et constitués conformément aux statuts de l'association. Par ailleurs il est constaté que la séance réunie le quorum de membres nécessaire pour sa tenue.

Nadine Constantin lit un bref discours dont une partie des propos sont retranscrits ci-dessous :

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion de la première assemblée générale de l'association GILDA depuis sa fondation en octobre 2004. Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre présence aujourd'hui et bien évidemment toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la séance de ce soir. J'aurai également une pensée particulière pour les membres du Comité qui se sont réunis pas moins de 8 fois depuis la création de l'association. Enfin, je tiens à signaler que beaucoup de personnes ont préféré contribuer à l'association en versant un don plutôt qu'une cotisation. De fait, nous avons un grand nombre de sympathisants même si nous ne sommes pas très nombreux ce soir. J'espère que nous pourrons les convaincre d'adhérer dès l'année prochaine.

Habituellement les assemblées générales ont lieu en début d'année pour faire le point sur la situation de l'année précédente: dans notre cas, du fait de la création récente de l'association, il a été décidé de reporter l'assemblée générale à cette fin d'année 2005, de manière à faire concrètement le point sur une année d'existence (d'autant que les statuts spécifiaient le besoin d'une AG chaque année). Dès l'année prochaine l'assemblée générale sera donc convoquée en janvier ou février, il y aura ainsi peu de temps qui s'écoulera d'ici à la prochaine assemblée, en 2006.

Comme vous le verrez dans le cadre de la présentation des exercices comptables et pour être en conformité avec le principe de la comptabilité par année civile, les comptes officiels ont été arrêtés au 31 décembre 2004 mais nous vous présenterons également l'état des comptes en cette fin d'année 2005.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu récolter suffisamment d'argent pour vous proposer d'entreprendre dès aujourd'hui une action concrète en faveur de l'Institution Lebenshilfe.

Giuliana Galli-Carminati, notre vice présidente, Samuela Varisco, membre du Comité et membre fondatrice de l'association et moi-même avons pu aller en Inde au mois de juillet de cette année. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous voyons comment l'Institution réussit à accomplir son travail, malgré les vicissitudes de l'organisation indienne. Le personnel de l'Institution Lebenshilfe a pris connaissance de notre association et nous avons reçu de nombreuses marques de remerciements pour notre action.

J'en profite pour vous dire que l'Institution Lebenshilfe a aménagé cette année un espace pour recevoir des visiteurs, dans le but de gagner un peu d'argent, et que lors d'un séjour en Inde vous pouvez toutes et tous aller passer quelques jours pour vivre le quotidien de l'Institution et je l'espère tout prochainement, voir comment nous apportons concrètement notre soutien. (...).

Rapport sur l'activité de l'association depuis sa création

Nadine Constantin présente un diaporama qui rappelle les buts de l'association et les activités qui ont vu le jour depuis sa création. Ainsi l'association, via son Comité a :

- créé une adresse postale fixe ;
- mis en place un site internet évolutif ;
- ouvert une adresse email ;
- publié une plaquette de présentation ;
- ouvert un compte en banque ;
- organisée une présentation générale le 25 mai ;
- envoyé une demande de mécénat à la Fondation Wilsdorf ;
- enregistré et produit un CD de musique indienne gravé à 200 exemplaires
- participé au Festival Arthemo à Morges. A ce sujet la participation à cette manifestation a permis la vente de foulards indiens, de CD et de pochettes à thé et à mouchoir produites à Lebenshilfe pour la somme de 120 francs. En outre l'ASA (Association suisse d'aide au handicap mental), organisatrice du festival Arthemo, a tenu à reverser la totalité de la quête réalisée lors de la cérémonie œcuménique: 300 francs ont ainsi été récoltés. Enfin au cours des derniers mois, l'Association a établi un contact avec un groupe de danse indienne pour organiser une soirée en 2006 ;
- décidé de prendre contact avec des publications (exemple: Pulsation, magazine des Hôpitaux universitaires genevois) pour faire paraître un article sur l'association ;
- décidé d'organiser une exposition de photos, dans un premier temps à la Clinique de Belle-Idée et au CERN et dans tous les lieux qui voudront bien l'accueillir.

→ A la fin de cette présentation, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité.

Approbation du bilan et des comptes annuels

Monsieur PIERRE Delaspre, trésorier de l'association, présente les comptes à la fin de l'année 2004, suivant le principe de la comptabilité par année civile. Au 31.12.2004 l'association était bénéficiaire d'un actif de 300,25 CHF.

Approbation du rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur René Widmer, après lecture de la lettre d'approbation de la comptabilité pour l'exercice 2004 par les vérificateurs des comptes, recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2004 (le rapport est disponible en tout temps directement auprès du secrétaire de l'association).

→ L'assemblée, à l'unanimité, approuve la comptabilité pour l'exercice 2004 et le rapport des vérificateurs des comptes.

Approbation du budget annuel: vote sur l'investissement des fonds récoltés

- ✓ Point de situation sur les comptes au 15 novembre 2005 : dépenses et recettes et vote sur l'investissement d'une partie des fonds

Monsieur Pierre Delaspre présente un état des comptes de l'association entre le 27 octobre 2004 et le 15 novembre 2005. Il en ressort que 5'110,25 CHF ont pu être récoltés. Sur cette somme, une partie a été dépensée pour la production des CD de musiques indiennes, qui ont eux-mêmes (par leur vente) déjà rapportés de l'argent à l'association. Il reste donc 3910,25 CHF disponible. Le trésorier suggère qu'un montant de 1'000 CHF soit maintenu en réserve. Sur quoi 2'910,25 CHF serait donc utilisable pour mener d'ores et déjà une action concrète en faveur de l'institution Lebenshilfe.

Nadine Constantin, Guiliana Galli-Carminati ainsi que les membres du Comité proposent que, dans un premier temps, une partie des fonds soient investis pour financer le salaire d'éducateurs sur place. Après discussion, l'ensemble des membres présents est d'avis d'investir dans le salaire de plusieurs éducateurs à concurrence de 1'920 francs (soit le salaire de 4 éducateurs pendant 6 mois chacun pour l'année 2006 à raison de 480 francs par éducateur pour 6 mois).

→ En conséquence l'assemblée générale approuve le principe soumis par le Comité d'investir 1'920 CHF. Il est convenu que lors de la prochaine assemblée générale, le Comité présentera les noms des éducateurs retenus ou à retenir. L'assemblée donne quitus au Comité pour fixer la répartition des 1'920,25 CHF.

=>Enfin, l'assemblée générale donne approbation de sa décharge au Comité pour sa gestion par vote à l'unanimité,

Fixation des cotisations pour 2006

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le maintien des montants des cotisations soit :

- 50 CHF pour la cotisation de membre ordinaire
- 200 CHF ou plus pour la cotisation de membre de soutien

Vote sur la modification des statuts

→ L'assemblée générale approuve à l'unanimité la modification des statuts comme suit :

L'article 17, derniers alinéa est biffé : « les membres participent à l'assemblée en personne et ne peuvent s'y faire représenter, à l'exception des personnes morales qui délèguent un collaborateur. » Il est remplacé par le texte suivant : « Tout membre peut se faire valablement représenter lors de toute assemblée, ordinaire ou extraordinaire, en ayant préalablement renvoyé une procuration à un membre de son choix. Un modèle de procuration est disponible sur le site web de l'association ».

Concernant l'interprétation de l'article 14 des statuts, l'assemblée générale confirme, par vote à l'unanimité, que dans un souci de diminuer les frais administratifs, tout membre qui fournira son adresse email se verra envoyer sa correspondance par messagerie et non pas par voie postale.

Election des membres du Comité et des vérificateurs des comptes

→ L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, de reconduire dans ses fonctions l'ensemble des membres du Comité, à savoir :

- Nadine Constantin ;
- Giuliana Galli Carminati ;
- Samuela Varisco ;
- Yves Legay ;
- Christiane Wolfer ;
- Pierre Delaspre.
- Vincent Kempf ;

Election de la présidence et de la vice-présidence

→ L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, de reconduire dans ses fonctions la Présidente, Nadine Constantin et la Vice-présidente, Giuliana Galli-Carminati.

Clôture et verrée

Nadine Constantin présente ensuite un diaporama sur l'institution Lebenshilfe. Nadine Constantin et Giuliana Galli-Carminati clôturent la séance à 20h30 et invitent l'ensemble des participants pour une verrée.

Prochaine AG

La prochaine assemblée générale aura lieu en début d'année 2006. Les convocations seront transmises un mois avant, conformément aux statuts.

Genève, le 23.12.2005. vk/nc